

Un autre élément clé de l'établissement de liens bilatéraux plus solides est le Protocole de coopération signé entre votre Conseil et le Conseil canadien pour les Amériques. Cet accord, qui marque la première relation officielle entre des associations de gens d'affaires de nos deux pays depuis 1983, fournira les moyens d'élargir davantage les liens entre les secteurs privés de nos deux pays, c'est-à-dire les contacts aux niveaux des personnes et des entreprises qui viennent concrétiser toute relation valable.

J'ai été enchanté de pouvoir annoncer hier l'initiative prise par les administrateurs mexicains et canadiens de rétablir la Chambre de commerce du Canada au Mexique. Originellement fondée en 1981, la Chambre a été restructurée en fonction directe de la priorité accordée au renforcement des relations économiques entre nos deux pays. Elle a pour rôle d'appuyer nos efforts pour développer le commerce et l'investissement.

Et la compagnie Lignes aériennes Canadien International a récemment annoncé qu'elle recommencera à exploiter des vols réguliers entre Toronto et Mexico. Cette décision raffermira davantage les contacts entre gens d'affaires de nos deux pays. Nous espérons que le Mexique fera éventuellement une annonce similaire.

Toutes ces initiatives sont de bonnes nouvelles pour ceux de nous qui veulent renforcer la relation bilatérale. Mais il faut faire davantage. Et je sais que le Secrétaire Serra est convaincu comme moi que les 2,3 milliards \$ que représentent nos courants commerciaux annuels recèlent un énorme potentiel inexploité.

Mon Ministère a commandé quatorze nouvelles études de marché pour définir précisément les secteurs où le commerce, l'investissement, l'innovation technologique ou l'élargissement d'installations existantes ouvrent des possibilités à une participation canadienne potentielle.

Les missions commerciales, les séminaires et symposiums sur le commerce, la participation aux foires commerciales et les programmes pour faciliter les coentreprises et les transferts de technologie resteront des éléments clés de notre stratégie de promotion commerciale au Mexique.

Et nous voulons collaborer étroitement avec votre gouvernement pour faciliter les investissements canadiens dans votre pays. C'est pourquoi nous discutons, avec le Secrétaire Serra et ses collègues, des possibilités de conclure éventuellement une convention sur les doubles impositions et un accord bilatéral pour la protection des investissements de sorte que de plus en plus de Canadiens puissent se tourner vers le Mexique avec de plus en plus de confiance - qui est la variable clé de l'édification d'une économie et d'une relation.